

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<p><u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 28 Pouvoirs : 7 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 230/2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le 23 juin à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Semine, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 15 juin 2017</p> <p>Présents : Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Mrs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Orlando DOMINGUES, Patrice GAILLARD, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Guy PERRET, Jean-Yves MACHARD, Hugues PERROT, Serge ROUX.</p> <p>Pouvoirs : Mme Christine VIONNET donne son pouvoir à Hugues PERROT, M. Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Paul RANNARD, Thierry DEROBERT donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES, Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET, Stéphane BRUN donne son pouvoir à Anne Marie BAILLEUIL, Bruno PENASA donne son pouvoir à Orlando DOMINGUES, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD.</p> <p>Absents excusés : Mme Estelita LACHENAL, Mrs Joseph TRAVAIL, Grégoire LAFEVERGES.</p> <p>Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance</p>

Objet : Décision modificative – N°1 – virement de crédits Budget Annexe 2017 Zone de Loisirs

La trésorerie a transmis une demande de décision modificative afin de permettre le paiement de factures sur le chapitre 21 (réfection du parking Poids lourds, installation de mobiliers dans le bâtiment de l'entrée de zone...).

Or le budget 2017, ne disposant pas suffisamment de crédits il convient d'ouvrir les crédits nécessaires sur le bon chapitre (initialement dépenses prévues au chapitre 23).

Il convient de régulariser cette situation et ce tel que proposé par le trésorier.

dépenses		
Chapitres/comptes	augmentation	diminution
23		
compte 2313		83 000.00
21		
Compte 2188	47 760.00	
Compte 2135	1 240.00	
Compte 2181	9 000.00	
Compte 2184	25 000.00	
total	83 000.00	83 000.00

Il est demandé au Conseil communautaire d'approuver la proposition DM n°1 applicable au budget annexe 2017 Zone de Loisirs et ce tel que présenté.

Le Président
Paul RANNARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

Pour extrait conforme,

Le président, Paul RANNARD

